



Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs,

La rentrée 2013 devait être, dans l'Education nationale, l'année du changement et de la fin de l'application brutale de la RGPP. Vincent Peillon n'avait-il pas annoncé aux stagiaires de cette année, lors de sa venue à Créteil, qu'ils seraient la dernière génération sacrifiée ? Nos collègues attendaient du gouvernement de nombreux gestes : suspension du LPC, fin des suppressions de postes et lancement d'un grand plan de rattrapage pour la Seine-Saint-Denis, remise à plat de la réforme du lycée, abrogation du dispositif ECLAIR, suppression de la journée de carence... Il est clair qu'aujourd'hui, la déception est grande. Les collègues ne peuvent que constater qu'à part espérer que les collectivités territoriales puissent progressivement assumer une partie des missions éducatives, le gouvernement ne semble pas avoir de réelle volonté d'agir pour améliorer notre système éducatif et les conditions de travail de ses salariés. Dès le 31 janvier, 30% des enseignants du 2nd degré du département se sont élevés contre la journée de carence, les blocages des salaires et pour demander des créations de postes. Il est évident que, très rapidement, des établissements se mobiliseront pour exiger les moyens dont ils ont besoin pour fonctionner.

Avant d'aborder la DHG 2013, nous souhaiterions revenir sur le bilan de la répartition de celle de 2012. En effet, nous avons découvert en CTA que près de 200 heures n'avaient pas été distribuées. C'est la première année que l'IA ne tient pas son engagement de répartir tous les moyens à sa disposition. C'est d'autant plus agaçant que nombre de collègues se sont vus assénés par les représentants de l'IA le fait que les caisses étaient vides et qu'on ne pouvait plus rien donner. A partir de maintenant, nous saurons à quoi nous en tenir et nous ne pourrons plus qu'écouter la Direction académique avec méfiance lorsqu'elle nous dira qu'il n'y a plus de moyens.

La répartition de la DHG 2013 ne nous rassure pas davantage. Certes, nous regagnons 1 600 heures mais avec une nouvelle augmentation de 1 600 élèves pour l'ensemble du département. On revient donc en réalité à la situation de la rentrée 2011, mais avec 3 000 élèves de plus. D'ailleurs, les enseignants savent que vos prévisions sont régulièrement sous-évaluées. Certains collègues ne comprennent pas les prévisions réalisées par l'IA : à Henri Barbusse (Saint-Denis), vous annoncez 143 élèves en sixième, quand le coordonateur REP en voit 175. A Pierre Brossolette (Bondy), on est à 95 contre 113 selon l'IEN. On retrouve d'ailleurs certains chiffres à plusieurs endroits différents : le chiffre 143 élèves prévus en 6e revient à Fabien (Montreuil), à Jean Jaurès (Villepinte), à Galois (Sevran), à Neruda et Victor Hugo (Aulnay), à Louise Michel et Robert Doisneau (Clichy) ou à Henri IV (Vaujours) : vous pouvez remercier les familles du département de se répartir également sur la carte pour éviter l'ouverture de 7 sixièmes dans tous ces collèges ! Cette sous-évaluation chronique laisse à penser qu'à nouveau, de nombreux établissements vont se

retrouver soit avec des classes ouvertes en juin en HSA, soit avec des seuils totalement dépassés fin septembre 2013.

De plus, nous continuons encore à jouer avec les heures pour essayer de tenir, en dépeçant toujours plus le mammoth. D'ores et déjà, les collègues ne pourront que constater que les heures 93 et les heures sensibles font maintenant partie de l'histoire. En effet, la dotation au H/E baisse, ce qui est tout à fait nouveau, alors que le nombre d'élèves augmente. Nous pouvons ici affirmer que, contrairement à ce qu'un représentant de la direction académique avait assuré en CDEN en janvier, les seuils du 93 ne pourront être tenus. Malgré une augmentation de la DHG, la situation continue de se dégrader. Cette ponction d'heure représente tout de même 130 ETP ! Un exemple-type apparaît au collège Marie Curie des Lilas : pour trois élèves de plus, cet établissement perd sept heures de DHG... En parallèle, le taux d'HSA augmente globalement, alors que vous aviez déjà des difficultés à faire absorber la version précédente. Les collègues sont très mécontents de cette évolution.

Et à côté de cela, nous constatons que de nombreux dispositifs sont toujours sous-dotés : 7h pour les heures regroupement et soutien contre 11h en 2011, 7h pour les module-relais contre 14h en 2010, 25h en 3e d'alternance contre 28h en 2011, 38h en atelier-relais contre 42h en 2011, 28h en ULIS contre 31h en 2011. Cet inventaire illustre bien l'absence d'évolution par rapport à la politique précédente de dispositifs pourtant primordiaux pour un département comme le nôtre.

Nous avons donc quelques questions à vous poser sur ces documents :

- Que sont donc devenues les heures manquantes de la DHG 2012 ?
- Comment avez-vous procédé pour aboutir à cette baisse du H/E et que sont devenus les heures manquantes ?
- Qu'avez-vous prévu concernant l'arrivée l'an prochain des admissibles du concours 2013-2 ?
- Concernant le dispositif « allophone », nous constatons encore une fois que les élèves ne sont plus intégrés aux effectifs. Comment les établissements peuvent-ils les assumer ? Est-ce que le collège Jean Vilar de Villeteuse a eu le choix entre ce dispositif et une classe NF "classique" ?
- Que signifie la colonne « complément marge » ?
- A quoi servent les 30h affectées à l'EIST ?
- Dans plusieurs établissements, les heures de langues rares ont disparu comme à Fabien (Montreuil) ou à Jean Jaurès (Saint-Ouen). Comment ces choix ont-ils été faits ? Sur quels critères ?
- Dans de nombreux établissements, le seuil de 20 élèves par classe en CLA a été dépassé cette année. Quelles sont vos prévisions pour la rentrée prochaine ?
- Où sont prévues les ouvertures d'ULIS et de CLA ?

Pour les CLA et les ULIS, nous réclamons toujours la double-inscription des élèves afin que leur intégration soit réalisée dans de bonnes conditions et qu'ils aient leur place à part entière dans les classes.

Devant jongler avec toutes ces zones d'ombre, que nous espérons voir éclaircies aujourd'hui, les représentants élus en CA vont de nouveau devoir jouer contre la montre pour espérer faire convenablement leur travail. Le rectorat a fixé au 13 février

la date-limite de remontée des TRMD, alors que les DHG ont été connues par les personnels le 25 janvier. Cela signifie donc que les chefs n'ont que quelques jours pour concevoir leurs TRM, réunir éventuellement les conseils d'enseignement pour les consulter, convoquer la commission permanente puis le conseil d'administration. Nous demandons donc que cette date soit reportée, à moins que la DASEN se satisfasse du non-respect de la démocratie dans nos établissements. Nous rappelons que le TRMD relève du CA. Or, nous savons déjà que plusieurs chefs d'établissement du département vont faire voter les CA sur les postes en mars sans avoir soumis au vote les TRM, ce qui signifie que les collègues ouvriront ou fermeront des postes sans avoir une quelconque idée de la répartition des heures. En 2012, nous avons rappelé que le Conseil d'État, en 2010, avait confirmé que le CA devait se prononcer préalablement au vote sur les postes. Nous trouverions logique que l'Éducation nationale cesse de considérer que le droit s'applique lorsqu'on demande aux personnels de prendre une heure supplémentaire mais pas lorsque la hiérarchie doit respecter ses propres obligations.

Pour terminer, nous souhaiterions évoquer deux questions diverses :

- le projet de loi d'orientation inquiète fortement les COPsys du fait de la double-tutelle Etat-région qui se mettrait en place. Que deviendront les 9 CIO d'État du département ? Pouvez-vous nous indiquer si vous avez déjà réfléchi aux missions que ces personnels exécutent aujourd'hui pour l'État, comme la gestion des élèves de CLA ou des élèves non-affectés ?
- Lors du CTSD de septembre, nous avons déjà abordé la question de la fusion entre le collège Diderot et le lycée d'Alembert, à Aubervilliers. Contrairement aux engagements de la DASEN, ces deux établissements sont devenus totalement perméables. Nous demandons instamment que cette fusion soit remise en question et que l'on remette en place deux directions et une séparation physique entre les élèves du collège et du lycée. Il en va du bon fonctionnement et de la sécurité de tous.

Je vous remercie de votre attention.

Réponses de la DSDEN.

1 300 élèves et 80 emplois de plus. Le DASEN estime que cela marque bien un changement d'époque par rapport aux périodes précédentes. La rentrée 2013 sera sans doute la plus difficile. On ne peut pas en une année corriger les effets d'une politique antérieure qui s'est déroulée pendant 10 ans.

Les 1 300 élèves ne se retrouvent pas tous dans les tableaux parce qu'on ne les affecte pas de suite. Cela permet de garder une réserve d'heures pour pouvoir ajuster ensuite. Le calcul est donc extrêmement strict pour pouvoir jouer sur les réserves. « Ce qui est donné est donné, ce qui est repris est volé », a déclaré le DASEN.

Le recteur a décidé que, sur les 430 emplois, un nombre important a été extrait pour renforcer les moyens de remplacement. Cela aura un impact sur le 93 mais on ne le voit pas dans le tableau, car 115 ETP vont être mis sur le 93 en remplacement.

Disparition des heures 93 assumées, contrairement à l'an dernier : sont affectées 30' en 6e, 5e et 4e, et plus rien en 3e.

Je ne répondrai pas à toutes les questions.

- Que sont donc devenues les heures manquantes de la DHG 2012 ? 138 sont des HSA qui sont versées en IFIC et 40 heures restent pour les non-francophones. En septembre, +1 100 élèves avec 25 ETP de moins.
- Comment avez-vous procédé pour aboutir à cette baisse du H/E et que sont devenus les heures manquantes ? Certains collèges perdent des bonus, d'autres en gagnent.
- Que se passe-t-il pour les heures TICE ? Même logique que l'an dernier.
- Qu'avez-vous prévu concernant l'arrivée l'an prochain des admissibles du concours 2013-2 ? Dans le département, on aurait l'an prochain suffisamment de BMP 6h pour réussir à tous les placer. On attend les TRMD pour se faire une idée réelle et les résultats du concours et volontariats. Cela donnerait entre 130 et 200 personnels.
- Concernant le dispositif « allophone », nous constatons encore une fois que les élèves ne sont plus intégrés aux effectifs. Comment les établissements peuvent-ils les assumer ? Est-ce que le collège Jean Vilar de Villeteuse a eu le choix entre ce dispositif et une classe NF "classique" ? La DSDEN a annoncé la disparition du dispositif classique. Maintenant, toutes les ouvertures se feront avec le dispositif allophone, donc avec 20h et pas 26h.
- Que signifie la colonne « complément marge » ? Autrefois, certains gros collèges avaient un petit paquet d'heures en plus. Cette marge va être redistribuée vers les petits bahuts qui avaient du mal à ouvrir certaines options rares comme le latin.
- A quoi servent les 30h affectées à l'EIST ? Appel à projet des collèges et le pôle pédagogique va répondre pour l'ouverture de cet enseignement.
- Dans plusieurs établissements, les heures de langues rares ont disparu comme à Fabien (Montreuil) ou à Jean Jaurès (Saint-Ouen). Comment ces choix ont-ils été faits ? Sur quels critères ? La DASEN va évaluer cela au cas par cas.
- Dans de nombreux établissements, le seuil de 20 élèves par classe en CLA a été dépassé cette année. Quelles sont vos prévisions pour la rentrée prochaine ? Pas de réponse.
- Où sont prévues les ouvertures d'ULIS et de CLA ? A priori, ouverture de 2 ULIS mais pas encore localisées.

Sur les délais pour le vote du TRMD, l'IA n'a pas réellement répondu, se contentant de marteler l'idée que la remontée du 13 février serait uniquement technique.

Sur les CIO, l'IA estime que les copsys pourront toujours effectuer les tâches faites actuellement, y compris pour les CLA et les non-affectés, même avec le transfert aux régions.

Sur Diderot, le DASEN s'est engagé à faire une évaluation nouvelle de la situation.